

Assemblée Générale de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel lundi 9 juillet 2012

Etaient présents : Mesdames et Messieurs MARTIN G., MASSY J., LEROUX F., MARTIN P., DUBREUIL A., RONDIER D., BRODIN G., TABUTIN M., LECLERC C., FANTINET R., JOULAUD C., BOURICAT G., ABRANOWITCH S., BOURDUT C., PENAUD J.P., RENAUDET L., PORTIER P., LHOPIEAU A., MAUGENEST G., COFFIN D., COLIN T., DUMONTET B., DESAGES H., MERVAUX M.P., PIGEON A., DUBREUIL J.C., PHILIPPON A., PIVARD E., MOREL M.T., RAFFINAT P., DUMONTET J.M., MALLET B.

Etaient excusés : BRAUD D., BULCOURT C., BOUCHAUVEAU M., PETIT E.

L'ordre du jour était le suivant :

- ✓ Marché pour les repas à domicile des personnes âgées
- ✓ Etude sur les transports
- ✓ Hôtel d'entreprises : résultats de la commission d'appel d'offres
- ✓ Choix du coordonnateur et du SPS pour l'atelier de Chazemais
- ✓ Renouvellement du bail commercial de Monsieur RAMBAUD
- ✓ Renouvellement du bail précaire de Monsieur BEURAIN
- ✓ Tarifs de location de l'écogîte de Mesples
- ✓ Personnel : congés PACS
- ✓ Titularisation de Nathalie ROUYAT
- ✓ Problème des locaux du RAM
- ✓ Questions diverses

Marché pour les repas à domicile des personnes âgées :

Seul SOGIREST, fournisseur actuel des repas, a répondu à la consultation. Les prix proposés sont les suivants :

- menu à la carte :	5,06 € HT (acheté actuellement 5,02 €)
- menu fixé d'avance :	4,66 € HT (acheté actuellement 4,62 €)
- dîner :	3,09 € HT (acheté actuellement 3,11 €)

Suivant les prescriptions du cahier des charges, les prix seront bloqués pour 2 ans.

Les représentants déplorent qu'il n'y ait qu'une offre et s'interrogent sur une possible solution locale afin d'améliorer le niveau de qualité des repas. Ils décident de retenir pour un an la proposition de l'entreprise SOGIREST et de nommer une commission qui expertisera d'autres solutions (collaboration avec l'espace Mosaïque ou un traiteur local). La commission est composée comme suit : Marie-Pascale MERVAUX, Arlette PHILIPPON, Eric PIVARD, Pierre MARTIN, Georges MARTIN.

Etude sur les transports

Les résultats de l'étude ne sont pas encore exploitables dans la mesure où le questionnaire n'a pas été distribué dans tous les foyers. Il convient donc d'attendre les résultats d'Huriel (centre bourg), Saint Sauvier, Saint Eloy et Saint Palais.

Hôtel d'entreprises : avis de la commission d'appel d'offres

Le Conseil Communautaire valide les choix fait par la commission d'appel d'offres et décide de retenir la solution d'un bardage double peau. Les entreprises suivantes sont retenues :

Lot 1 : Gros œuvre	Entreprise ANNETTA	58 173 € HT
Lot 2 : Charpente	Entreprise CMF	21 800 € HT
Lot 3 : Couverture – bardage	Entreprise BRIERE	49 889 € HT
Lot 4 : Serrurerie	Entreprise ROLLET	14 784 € HT
Lot 5 : Menuiseries intérieures	Entreprise FEYT	3 234 € HT
Lot 6 : Plâtrerie – peinture	Entreprise TARNAUD	17 169 € HT
Lot 7 : Carrelage	Entreprise ZANELLI	5 415 € HT
Lot 8 : Plomberie – sanitaire	Entreprise MARIDET	4 154 € HT
Lot 9 : Electricité	Entreprise CT ELEC	23 159 € HT

Les travaux démarreront au mois de septembre 2012.

Choix du coordonnateur ou SPS de l'atelier de Chazemais

Deux offres ont été reçues pour la mission de contrôle :

- APAVE : 1 500 € HT
- SOCOTEC : 2 000 € HT

Le Conseil Communautaire décide de retenir l'offre de l'APAVE.

Une seule offre a été émise pour la mission SPS :

- Saint André Etude Equipement Expertise : 920,23 € HT

Le Conseil Communautaire décide de valider cette proposition.

Renouvellement du bail commercial de Monsieur RAMBAUD

Monsieur RAMBAUD occupe un atelier appartenant à la Communauté de Communes dans la zone d'activités d'Huriel et a signé un bail commercial en août 2003 qui arrive à expiration le 31 juillet 2012.

Le Conseil Communautaire accepte de reconduire ce bail commercial dans les mêmes conditions.

Renouvellement du bail précaire de Mr Beurain

Monsieur BEURAIN qui occupe l'atelier face à l'église d'Huriel a signé un bail précaire qui arrive à expiration le 18 juillet 2012.

Le Conseil Communautaire accepte de signer avec lui un nouveau bail précaire de 2 ans.

Tarifs de location de l'écogîte

Les tarifs de location de l'écogîte ont été revus et mis en cohérence avec ceux du territoire et des territoires voisins.

Ils seront les suivants :

✓ **En haute saison : juillet - août**

	Chambre	Gîte complet
Semaine :	200 €	900 €
Nuit supplémentaire :	30 €	100 €
1 nuit :	55 €	245 €
2 nuits :	95 €	430 €
3 nuits :	130 €	585 €

✓ **En moyenne saison : mai - juin - sept**

	Chambre	Gîte complet
Semaine :	180 €	780 €
Nuit supplémentaire :	30 €	100 €
1 nuit :	50 €	220 €
2 nuits :	90 €	400 €
3 nuits :	120 €	540 €

✓ **En basse saison : tous les autres mois**

	Chambre	Gîte complet
Semaine :	160 €	640 €
Nuit supplémentaire :	30 €	100 €
1 nuit :	45 €	200 €
2 nuits :	80 €	360 €
3 nuits :	110 €	490 €

Caution pour location à la semaine 150 € 500 €

La Communauté de Commune signera par ailleurs une convention avec l'APROVA (association pour la promotion et la valorisation du bourg de Mesples) pour l'accueil des touristes et l'entretien de l'établissement.

Personnel : congés PACS

La loi ne prévoit rien à ce sujet et l'octroi de jours de congé pour un PACS reste à la discrétion de l'employeur. Après avoir procédé à un vote :

- 3 voix contre l'octroi d'une journée de congé
- 3 voix en faveur d'un traitement identique au mariage
- 22 voix pour l'octroi d'une seule journée
- 4 abstentions

Le Conseil Communautaire décide d'accorder une journée pour tout salarié qui se PACS.

Titularisation de Nathalie ROUYAT

Le Conseil Communautaire décide de titulariser Madame Nathalie ROUYAT à compter du 3 septembre 2012.

Problème des locaux du RAM

Le Président rappelle que la Communauté de Communes louait à la Commune d'Huriel une salle dans la maison des associations pour les animations du RAM chaque mercredi matin. Cette salle est aujourd'hui indisponible en raison d'un effondrement de la charpente. En conséquence, il convient de trouver un autre lieu où le matériel puisse rester entreposé afin d'éviter de multiples manutentions.

Plusieurs solutions seront regardées avec notamment l'utilisation du sous sol de la poste.

Questions diverses :

✓ Topoguide des Maîtres Sonneurs

Le topo guide est commercialisé aujourd'hui au prix de 13,95 €. Le Conseil Communautaire décide de ramener ce prix à 10 € pour son stock personnel.

✓ Programme signalétique

Une somme de 10 000 € a été budgétisée pour un nouveau programme de signalétique. Le Président a été saisi de deux demandes à Saint Palais et à Saint Eloy d'Allier pour signaler des gîtes et le domaine de Lacaux.

Il demande donc à chaque commune de lister ses besoins avant la fin du mois d'août afin de faire réaliser des devis. Une commission est désignée pour suivre ce programme : Denis COFFIN, Pierre MARTIN, Colette JOULAUD, Jean-Pierre PENAUD.

✓ Gîte Label Handicap

Le Président indique que la commission chargée de ce dossier doit se réunir rapidement afin de déterminer le cahier des charges de l'établissement pour lancer la consultation de maîtrise d'œuvre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. La prochaine assemblée générale est fixée au jeudi 6 septembre 2012 à 18 H 00 à Saint Eloy d'Allier.